

# PROPOSITION DE CORRIGE

A Z., le 2 mai 2023.

M. Y.

Responsable du Dossier Social Etudiant

CROUS de Z.

A

M. Alphonse B.

CROUS de Z

Dossier Social Etudiant

Adresse

Affaire suivie par .....

Tel

Mail

**Objet : Réponse à votre courriel du 28 avril 2023.**

**Références : Circulaire sur les bourses de l'enseignement supérieur pour l'année 2023-2024**

Monsieur B.,

Dans votre courriel du 28 avril dernier, vous m'interrogez sur une demande de bourse que vous souhaitez déposer dans le cadre de votre reprise d'études programmée à la rentrée 2023.

Conformément à la circulaire citée en référence, vous remplissez effectivement les conditions d'âge et de diplôme pour que votre dossier puisse être instruit par mes services.

Par ailleurs, je vous adresse les éléments de réponse aux différentes questions mentionnées dans votre courriel :

- **Nombre de points de charge** : vous disposez d'un point de charge du fait de l'éloignement de votre domicile.
- **Droits à Bourse** : vos revenus de 17 523 € en 2021 (année N-2) associés à votre point de charge indiquent que vous pouvez prétendre à une bourse échelon 3 pour l'année universitaire 2023/2024.
- **Délais et modalités de demande de bourse** : la demande de bourse sur critères sociaux doit être effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant, par voie électronique, en se connectant au portail numérique [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr), rubrique Mes services avant le 31 mai.

En cas de difficulté pour déposer votre demande, n'hésitez pas à contacter le service du dossier social étudiant du CROUS de Z. qui vous accompagnera dans votre démarche.

Je vous prie Monsieur B., de recevoir mes salutations.

M. Y.

Directeur du Dossier Social Etudiant  
CROUS de Z.